Déclaration préalable au CDEN du 15 mars 2021

Madame la Préfète,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN va se prononcer aujourd’hui sur l’organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021 et sur 25 demandes de projets de retour à 4 jours, soit 76 communes et 119 écoles.

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2013, notre département a d’abord fait figure de bon élève, soutenant une réforme que l’Unsa Education comme de nombreux partenaires ici présents avaient appelée de leurs vœux, car source d’un intérêt éducatif pour tour les élèves. Certes l’articulation entre le scolaire et le périscolaire n’a pas été toujours aisée. Certes, il y a eu des inégalités territoriales de mise en œuvre. Certes, ces nouveaux rythmes ont impacté les rythmes de travail des personnels que nous représentons et parfois complexifié l’articulation vie professionnelle et vie personnelle. Il serait cependant mensonger de vouloir réduire la dégradation des conditions de travail des professeurs des écoles à cette réforme. Par la suite, avec l’instauration du caractère dérogatoire en 2017, notre département a souvent fait figure d’irréductible gaulois en maintenant jusqu’à 80 % des écoles à 4,5 jours là où des territoires avaient finalement choisi de revenir massivement voire totalement sur cet emblème de la Loi de Refondation. Choisir, c’est souvent renoncer, pour reprendre la citation d’André GIDE ! Mais renoncer, n’est ce pas aussi abandonner ceux pour lesquels, nous, dirigeants politiques, syndicalistes, enseignants, plus largement personnels de l’Education nationale et parents, nous sommes censés nous battre au quotidien ?

L’Unsa Education des Landes est demandeuse d’une analyse tant au plan national qu’au niveau départemental, permettant de démontrer les plus-values et les moins-values, les limites et les marges d’amélioration d’une réforme censée mieux prendre en compte les rythmes d’apprentissage et réduire les inégalités scolaires. Après 7 ans d’expérimentation et d’application, notre Ministère devrait être en mesure de fournir ces éléments tangibles, seuls indicateurs fiables pouvant permettre de soutenir ou de condamner cette réforme. Cette question des rythmes d’apprentissage dépasse la seule question de l’organisation de la semaine scolaire, nous le savons bien et ne peut se réduire uniquement à l’école maternelle et élémentaire. Quand nos décideurs politiques auront-ils le courage de s’emparer de cette problématique de fond pour en faire le socle d’une politique éducative ambitieuse au bénéfice de tous les élèves et surtout de plus fragiles et d’un projet de société plus égalitaire ?

L’Unsa Education a toujours rappelé dans ces mandats que le temps de l’Education était un temps long qui ne pouvait et ne devait être la proie du temps politique où souvent d’aucun confond volonté réformiste et volonté réformatrice ! Une réforme -aussi vertueuse ou imparfaite qu’elle soit- n’a pas le temps de faire ses preuves, que le camp adverse quand il prend le pouvoir, la détricote et la jette aux oubliettes sans autre forme de procès !

L’Unsa Education soulignait également en 2017 un effet inattendu de la réforme des rythmes scolaires sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes face à l’accès au travail sur cette demi-journée du mercredi. Alors que nous célébrions il y a à peine une semaine la journée des droits des femmes, il nous semble important de rappeler la « persistance des normes de genre selon lesquelles les femmes doivent, plus que les hommes, adapter leur activité professionnelle à la présence des enfants ». Ce retour en arrière ne manquera pas de réactiver ces inégalités.

A la rentrée 2021 dans les Landes, il ne restera plus qu’un 1/3 d’écoles à 4,5 jours… Pour combien de temps encore ? Parle-t-on d’Education Nationale ou d’école à la carte, laissée aux bons grés ou aux mauvais grés de velléités politiques ou personnelles ?

L’Unsa Education des Landes, vous l’aurez compris, déplore cet abandon d’une ambition forte pour nos élèves, qui dans un climat socio-politique déjà fortement dégradé, ne peut que renforcer nos inquiétudes et notre colère.

Pour l’Unsa Education

Christophe NOWACZECK Elodie DARZACQ Sophie MERCADAL Anne Marie DARTHOS